

Conseils en cas de troubles de la parole et de la voix

Comment se manifeste un trouble de la parole?

Il s'agit d'une gêne ou d'une difficulté à s'exprimer oralement, à utiliser sa voix, rendant l'élocution pénible, moins efficace et altérant la communication orale.

Que faut-il faire?

- Un bilan phoniatrique est indispensable pour préciser la nature des difficultés rencontrées et orienter la prise en charge. Le médecin phoniatre évalue la voix, ses caractéristiques acoustiques et aérodynamiques. Il réalise un examen ORL complet, y compris une visualisation des cordes vocales à l'aide d'une caméra.
- La prise en charge logopédique d'un trouble de la parole ou de la voix est toujours spécifique et adaptée aux difficultés observées.
- Les moyens utilisés dans la prise en charge sont divers. Des exercices spécifiques sont enseignés au cours de la thérapie logopédique, adaptés à la pathologie diagnostiquée par le médecin. En cas de lésion des cordes vocales, une prise en charge chirurgicale peut être proposée. La chirurgie des cordes vocales est une microchirurgie réalisée sous anesthésie générale.

Signes d'alerte

- Altération de la parole, de l'articulation notamment
- Rythme irrégulier ou anormal de la parole
- Altération de la voix (timbre, hauteur, intensité) ou aphonie
- Paroles du patient globalement peu intelligibles, ce dernier ne réussissant plus à se faire comprendre.